

<p style="text-align: center;">Commission Coopération 16/06/06</p>
--

Compte-rendu

1. Point sur le fonctionnement de la commission coopération

La commission coopération a désigné un élu référent pour chaque projet de coopération, chargé plus particulièrement du suivi du projet (réunions, rencontres...) :

- **Aquafil** – Lucien Mondat
- **Urgente (pratiques agricoles)** – Michel Pastouret (+ Lucien Mondat)
- **Pilotes** – Odile Despert
- **Pays Mellois** – Michel Chantre
- **Arte** – Nicole Montamat
- **Adep (Maison commune emploi formation)** – Odile Despert
- **Qualitur (tourisme)** – Nicole Montamat

Le dossier des Ambassadeurs reste suivi par Nicole Montamat.

2. Action de communication

Suite aux travaux du groupe de travail qui s'était précédemment réuni pour concevoir cette action de communication, un power point a été réalisé.

Concernant le power point, des modifications seront à apporter notamment sur la présentation concrète des apports des projets de coopération (résultats sur le terrain) et les enjeux de la coopération pour le territoire, notamment face aux prochains programmes européens.

Au niveau du calendrier de réalisation, la commission coopération s'accorde pour lancer cette action à la rentrée, fin septembre, auprès des conseils communautaires du Val d'Adour.

Un courrier sera préparé, à cet effet, afin de demander aux conseils communautaires d'accorder un quart d'heure à la commission coopération du Pays du Val d'Adour.

3. Point sur l'avancement des projets de coopération

✓ **PILOTES**

- **Point sur l'état d'avancement de l'évaluation 2000-2006 du Pays du Val d'Adour**

La phase technique de l'évaluation arrive à terme. Une réunion de finalisation des travaux des techniciens aura lieu le mardi 27 juin.

Un comité de pilotage élargi sera organisé le 6 juillet, réunissant des élus du Pays, des membres du conseil de développement, les techniciens et les partenaires institutionnels. Au cours de cette réunion seront présentés :

- ✓ la méthodologie utilisée pour les travaux des techniciens du Pays
- ✓ Les résultats des travaux des techniciens du Pays
- ✓ Les modalités de concertation proposée pour l'évaluation

La phase de concertation est prévue pour courant septembre.

Si cette évaluation est mise en œuvre dans cadre du projet de coopération PILOTES, l'évaluation doit être ouverte à tous les élus du Pays du Val d'Adour.

- **Définition de la méthode de repérage des premières pistes de micro-projets**

Au-delà de l'évaluation des programmes 2000-2006 du Pays, le projet PILOTES prévoit également la réalisation de 3 micro-projets sur le Val d'Adour :

- ✓ s'inscrivant dans le développement durable,
- ✓ et ayant chacun une dominante : économique, sociale, environnementale.

Nos partenaires tunisiens ont dégagé les pistes de micro-projets suivantes :

- ✓ L'agriculture, l'organisation de la collecte du lait sur le territoire,
- ✓ Les ordinateurs, la création de cyber base sur le territoire avec des échanges entre jeunes de Foussana et du Val d'Adour via internet,
- ✓ La gestion des déchets et le traitement des eaux.

En Val d'Adour, la commission coopération propose - dans un souci de pertinence locale et d'échanges avec nos partenaires tunisiens - de travailler sur les pistes suivantes :

- ✓ L'agriculture, la restauration scolaire de qualité,
- ✓ Les ordinateurs avec des échanges entre jeunes de Foussana et du Val d'Adour via internet,
- ✓ L'assainissement autonome par les plantes

La commission coopération souligne, par ailleurs, l'intérêt d'échanger avec nos partenaires sur le système du goût à goût largement développé en Tunisie.

La commission coopération s'accorde sur l'importance d'associer le conseil de développement à la définition des micro-projets dans le Val d'Adour.

Lors du comité de pilotage transnational qui aura lieu début juillet, un groupe de travail - auquel sera invité le conseil de développement - pourra travailler sur les pistes de micro-projets de chaque territoire.

- **Prochain comité de pilotage transnational**

Le prochain comité de pilotage transnational PILOTES est prévu du 10 au 12 juillet. Le programme de ce comité sera transmis dès que possible aux membres de la commission coopération.

- ✓ Urgente

L'étude sur les nouvelles pratiques agricoles dans la Val d'Adour a été lancée lors de la réunion du 12 juin. Voir compte-rendu ci-joint.

Un groupe de travail se réunira le 20 juin pour travailler sur les critères d'identification, le questionnaire et le listing des agriculteurs à rencontrer.

La réunion de restitution des résultats a été fixée au 13 juillet 2006, à 15h30, à Marciac.

✓ **Pays Mellois**

Le Pays Mellois a invité les élus du Pays du Val d'Adour à participer aux journées organisées fin juin pour célébrer les 30 ans du Pays Mellois.

Les élus participant à ce séjour recevront prochainement un mail précisant les modalités d'organisation.

✓ **ARTE**

Dans le cadre du comité de pilotage transnational ARTE, du 22 au 23 juin, les élus de la commission coopération sont invités à participer à la restitution des travaux des techniciens et au dîner du 22 juin, à 18h00, au Bistrot de Pays de St Mont.

4. Ambassadeurs

Dans le cadre du projet ARTE, l'association *Des Rencontres de Maubourguet* organise l'accueil de nos partenaires espagnols au cours de l'évènement des rencontres de Maubourguet.

Ils ont sollicité la commission coopération pour mobiliser le réseau des ambassadeurs afin d'accueillir des espagnols au cours de cette période.

Après avoir demandé la disponibilité des ambassadeurs, il s'avère que 8 personnes peuvent être accueillies.

Un courrier sera adressé aux ambassadeurs afin de les remercier de leur participation.